Département du Pas-de-Calais ******

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Boulogne Sud

MAIRIE DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE (62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2018-20

DATE DE CONVOCATION 22/05/2018

L'an deux mil dix huit, Le 31 Mai 2018 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE 22/05/2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Votants [19]

Sophie MEURDESOIF, Jean DIDIER, Dominique NAVET, Fabienne PRIMA, Bernard GRARE, Catherine VANDEKERKHOVE, Michèle CAFFIER, Bernard MOUSSAY, Béatrice BOULY, Michèle AUGE, Guy PETIT, Jean Pierre FLOUR

Votants [19] Exprimés [19]

Excusé(e)s:

Alain FIX donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
Marie Françoise LECAILLE donne pouvoir à Dominique NAVET
Michel QUANDALLE donne pouvoir à Bernard MOUSSAY
Valérie DRANSART donne pouvoir à Béatrice BOULY
David NOEL donne pouvoir à Jean DIDIER
Michel CLABAUT donne pouvoir à Guy PETIT

Absent:

Formant la majorité des Membres en exercice.

M me Catherine VANDEKERKHOVE est nommée secrétaire de

25 JUIL 2018 séance

Objet: TRAVAUX RUE JEAN LEGRAND - FINANCEMENT

Monsieur le Maire expose, les travaux engagés rue Jean Legrand consistent à l'enfouissement des réseaux et l'assainissement EU/EP, voirie et borduration. Le montant total des travaux s'éléve à 452 721.13 € HT.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès du Conseil Départemental, F.D.E.la CAB et le Pays Boulonnais.

Je vous demande de faire toutes les démarches pour l'obtention de ces aides financières et de signer tous les documents se rapportant à ce projet.

Conseil Départemental :	70 000.00 € HT	soit 15.46%
Subvention FDE aide tech.	7 190.00 € HT	soit 1.59%
Subvention FDE Eclairage	39 140.00 € HT	soit 8.65%
Subvention CAB	192 434.46 € HT	soit 42.51%
Subvention Pays Boulonnais	10 553.61 € HT	soit 23.3%
Autofinancement	133 403.06 € HT	soit 29.47%
Total	452 721.13 €	100%

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à la constitution des dossiers de demandes de subventions auprés du Conseil Départemental, de la CAB, de la FDE et du Pays Boulonnais.

Conseil Municipal : les Membres présents. Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 31 Mai 2018

Le Maire

Jean Michel DEGREMONT